

FICHE SYNTHÈSE - MENTORAT



But

Développer une relation de soutien et d'échanges visant le développement des compétences par le transfert d'expertise, de connaissances et de ressources. Le mentor agit à titre de guide, de conseiller et de modèle.

Clientèle cible

- Nouveaux intervenants du CISSS;
- Intervenants qui intègrent un nouveau programme ou service ou qui présentent un besoin de développer une compétence spécifique (ex : nouvelle clientèle);
- Intervenants présentant un besoin de développement de compétences selon l'évaluation du gestionnaire.

Contexte d'utilisation

Le besoin est identifié par l'intervenant et/ou le gestionnaire. Par la suite, le mentor et le mentoré sont jumelés par le gestionnaire concerné puis complètent l'entente de mentorat. La relation basée sur un partage des savoirs, se développe sur quelques mois et prend fin lorsque le mentoré et le mentor jugent que les objectifs de développement ont été atteints, suite à l'approbation du gestionnaire.

Fréquence et durée

La durée maximale du mentorat est de 6 mois. Un bilan de l'avancement relatif à l'atteinte des objectifs doit être réalisé à la mi-temps et à la fin de l'entente. L'approbation du gestionnaire est requise si la relation mentorale nécessite une prolongation à la date de fin prévue de l'entente.

Il n'y a pas de nombre maximum de rencontres, mais un minimum de 4 rencontres est recommandé (par exemple, 1 heure toutes les 4 à 6 semaines).

Informations importantes

- Le mentor **ne doit pas être le supérieur hiérarchique** du mentoré;
- Le **mentor** doit être un intervenant **expérimenté**, idéalement de la même discipline professionnelle que le mentor. Il pourrait arriver que le mentor provienne d'une autre discipline lorsqu'il est question d'un besoin d'acquisition de connaissances ou compétences spécifiques;
- La relation de mentorat revêt un caractère **confidentiel**. Le mentor doit cependant assurer un suivi au gestionnaire quant à sa responsabilité de prestation de services sécuritaires et de qualité auprès de la clientèle;
- Les agents de planification, programmation et recherche (APPR) de la DSM peuvent offrir leur soutien aux mentors et contribuer à la gestion des mésententes en cas de besoin.